EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 61

SUBVENTION AU TITRE DE LA VILLE APPRENANTE AU PROJET DE L'ASSOCIATION "FOYER SOCIO ÉDUCATIF DU COLLÈGE ALBERT CAMUS"

Clermont-Ferrand est la première ville française à avoir rejoint le « Réseau Mondial UNESCO des Villes Apprenantes ».

Une Ville Apprenante développe l'apprentissage et la transmission des savoirs tout au long de la vie pour chaque citoyen par des politiques qui fournissent inspiration, savoir faire et bonnes pratiques. Elle mobilise ses ressources dans l'ensemble des secteurs afin de promouvoir un apprentissage inclusif : de l'éducation de base à l'enseignement supérieur.

C'est le thème de la VIANDE qui a été retenu, car fédérateur et accessible à tous, capable de se déployer dans des domaines très vastes et d'être porté par des personnes d'horizons les plus divers.

En avril 2017, la Ville a lancé un « Appel à propositions, de l'idée au projet » par lequel elle entend favoriser dans une démarche inclusive, la participation du plus grand nombre d'acteurs et d'habitants de son territoire.

Dans le cadre des modules de formation proposés aux élèves du collège Albert Camus, un thème porte sur la question « Comment produire et nourrir autrement ? »

L'objectif principal est de placer des élèves volontaires et motivés dans une démarche de pensée systémique sur cette thématique pour aboutir à des actions concrètes menées au sein du collège et en dehors sur une durée de trois ans (classes de 5ème à 3ème).

Sur les quatre axes de travail qui ont été proposés, une réflexion d'un groupe de 25 élèves a porté sur « l'aquaponie » avec l'élevage de truites et la production de légumes.
L'objectif est de construire une installation d'aquaponie visant à assurer à termes un cycle d'élevage sur un an au moins de poissons d'eau douce (type truite fario) tout en produisant des légumes.

Ce projet va également permettre à ces 25 élèves, sur un parcours de trois années, de pousser une réflexion sur l'autonomie énergétique, développer une démarche expérimentale, développer le sens critique et d'avoir une approche de la complexité et de l'éducation au choix raisonné.

Dans une démarche d'acquisition et de transmission des savoirs, ils présenteront leur travail et participeront à un certain nombre d'actions ou d'événements : expo sciences Auvergne – Exposition universelle de Milan – Échanges avec le Québec - …

Un certain nombre de « partenaires » accompagne ce projet : SIGMA Clermont, Polytech, Lycée Blaise Pascal, LIMAGRAIN, restaurant Apicius, l'INRA, CNES, UCA, Maison pour la science en Auvergne, Action contre la Faim, Rectorat et Ville de Clermont-Ferrand.

Coût du projet : 42 900 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le versement, les crédits étant disponibles au budget, d'une subvention de 4 000 € dans le cadre du projet Ville Apprenante à l'association «Foyer Socio Éducatif du collège Albert Camus ».

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 décembre 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY